

2 sets gagnants de 25 points

Premier SET					
Equipe :			Equipe :		
	SCORE			SCORE	
	1	17		1	17
	2	18		2	18
Temps mort	3	19	Temps mort	3	19
	4	20		4	20
	5	21		5	21
	6	22		6	22
	7	23		7	23
	8	24		8	24
	9	25		9	25
	10	26		10	26
	11	27		11	27
	12	28		12	28
	13	29		13	29
	14	30		14	30
	15	31		15	31
	16	32		16	32

Deuxième SET					
Equipe :			Equipe :		
	SCORE			SCORE	
	1	17		1	17
	2	18		2	18
Temps mort	3	19	Temps mort	3	19
	4	20		4	20
	5	21		5	21
	6	22		6	22
	7	23		7	23
	8	24		8	24
	9	25		9	25
	10	26		10	26
	11	27		11	27
	12	28		12	28
	13	29		13	29
	14	30		14	30
	15	31		15	31
	16	32		16	32

Troisième SET					
Equipe :			Equipe :		
	SCORE			SCORE	
	1	17		1	17
	2	18		2	18
Temps mort	3	19	Temps mort	3	19
	4	20		4	20
	5	21		5	21
	6	22		6	22
	7	23		7	23
	8	24		8	24
	9	25		9	25
	10	26		10	26
	11	27		11	27
	12	28		12	28
	13	29		13	29
	14	30		14	30
	15	31		15	31
	16	32		16	32

BLESSURES- RECLAMATIONS – AVERTISSEMENTS – EXCLUSION - NOTE DE L'ARBITRE

ÉQUIPE A

ÉQUIPE B

Les réserves portant sur la qualification ou l'identité des joueurs doivent être formulées par écrit sur la feuille de match avant le début de la rencontre, signées par le capitaine réclamant et contresignées par l'arbitre et le capitaine adverse après prise de connaissance. Si un joueur non inscrit sur la feuille de match entre en cours de partie, des réserves verbales motivées ou non sur sa qualification pourront être faites immédiatement en présence de l'arbitre, d'un juge de touche et du capitaine adverse. Elles seront ensuite inscrites sur la feuille de match à la mi-temps ou après la partie par le capitaine réclamant. L'arbitre en donnera connaissance au capitaine adverse et les contresignera avec lui.

Les réserves relatives aux questions techniques devront être précédées des réserves verbales formulées auprès de l'arbitre par le capitaine plaignant en présence du capitaine adverse à l'arrêt de jeu qui est la conséquence de la décision contestée, ou-au plus tard, à l'arrêt de jeu suivant. Si les réserves concernent un fait sur lequel l'arbitre n'est pas intervenu, elles devront être formulées dès le premier arrêt de jeu. A l'issue du match, l'arbitre inscrira lui-même ces réserves sur la feuille d'arbitrage, les fera contresigner par le capitaine réclamant et le capitaine.

SIGNATURES

Cap. Equipe A

Arbitre 1

Arbitre 2

Cap. Equipe B

<p>Règlements sur www.sport-u-nouvelle-aquitaine.com</p>	<p>Les résultats doivent être communiqués à la LNASU-Bordeaux dans les 24h Par mail : bordeaux@sport-u.com Scan de la feuille de match ou photo lisible</p>
--	--